

## **AVIS PUBLIC**

### **CONSULTATION ÉCRITE**

Conformément au décret numéro 1039-2020 du 7 octobre 2020 du gouvernement du Québec, le Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) informe la population qu'une consultation écrite a lieu spécifiquement sur le projet du [Cadre d'organisation scolaire 2021-2024](#) soumis à la consultation.

Toute personne qui désire déposer un avis écrit peut le faire :

- en consultant le projet du *Cadre d'organisation scolaire 2021-2024* soumis à la consultation, lequel est accessible sur le site Internet [cssmi.qc.ca](http://cssmi.qc.ca);
- en identifiant l'enjeu du *Cadre d'organisation scolaire 2021-2024*;
- en acheminant l'avis par courriel à [audience publique@cssmi.qc.ca](mailto:audience publique@cssmi.qc.ca), et ce, au plus tard le 13 novembre 2020 à midi.

Donné à Saint-Eustache, ce 21<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.

La secrétaire générale,

M<sup>e</sup> France Pedneault

[www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)